

BIBLIOTHÈQUE CANADIENNE



COLLECTION MONTCALM

Droits réservés. Canada 1926, Copyright U. S. A. 1926
par LIBRAIRIE BEAUCHEMIN, Limitée, Montréal

N° 434 B

**LES HÉROS
DE NOTRE HISTOIRE**

L.-O. DAVID

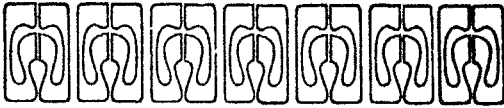
MÉLANGES
HISTORIQUES ET AUTRES

SUIVI DE

CORRESPONDANCE I (MALBAIE) —
CORRESPONDANCE II (MALBAIE) —
CORRESPONDANCE III (MALBAIE) —
ÇA ET LA — OSCAR DUNN — LES SYMPATHIES —
PIERRE FORTIN — LE RECENSEMENT —
UN BAL INTÉRESSANT —
CORRESPONDANCE PARLEMENTAIRE —
JOSEPH-E. CAUCHON — L'INDÉPENDANCE —
LA RÉSURRECTION — QUÉBEC ET MONTRÉAL —
LE JUGE MACKAY — LE JUGE TORRANCE —
UN ÉVÉNEMENT — CONGRÈS EUCHARISTIQUE —



MONTREAL
LIBRAIRIE BEAUCHEMIN, LIMITÉE
30, Rue St-Gabriel
1926



1904

LES HÉROS DE NOTRE HISTOIRE

DES écrivains qui nous étaient peu sympathiques n'ont pu s'empêcher de proclamer que jamais peuple n'eut un passé plus glorieux, des ancêtres plus nobles, plus vertueux, plus héroïques que les nôtres. Ils s'enthousiasment au spectacle de ces découvreurs, trappeurs et chasseurs intrépides qui, en canot, à la raquette ou à pied, ont sillonné toute l'Amérique du Nord, bravant tous les dangers, tous les obstacles, arborant le drapeau de la France et l'étendard du Christ sur le sommet des montagnes les plus inaccessibles, sur les bords sauvages de fleuves et de lacs inconnus jusqu'alors, marquant de leur

sang l'endroit où s'élèvent maintenant des villes florissantes. Ils s'émeuvent au récit des souffrances et des sacrifices de Montcalm et de ses immortels soldats, qui, abandonnés de tout le monde, n'ayant ni pain ni vêtements, marchant nu-pieds dans la boue et la neige, se battent pendant sept ans, un contre trois, un contre six, disputent pouce par pouce le sol de la patrie, autour du drapeau de la France criblé de balles, déchiré par la mitraille, et ne déposent les armes qu'après avoir remporté, dans un dernier combat, une dernière victoire.

Et comment refuser notre admiration aux grands orateurs, aux hommes d'État illustres qui, pendant quarante ans, ont combattu par la plume et la parole, pour conquérir cette liberté politique dont nous jouissons maintenant. Où trouver des gens plus braves, plus admirables, que ces patriotes de 1837-38 qui, à Saint-Charles, à Saint-Denis et à Saint-Eustache, se battaient

avec des fourches et des manches de hache, ou mouraient sur l'échafaud en priant pour leur pays.

Ce n'est qu'une page de notre histoire, mais elle suffit pour expliquer notre patriotisme et notre ferme propos de rester fidèles à de si glorieuses traditions. Oui, notre patriotisme est ardent, mais il n'est ni injuste, ni égoïste, il n'a pas sa source dans un sentiment vague ; non, il repose sur un principe large et fécond.

Nous croyons que la diversité des nationalités est, dans l'ordre providentiel, un élément de progrès pour l'humanité.

Nous croyons qu'il est bon que les deux grandes nations dont l'émulation a fait en grande partie la grandeur de l'Europe, travaillent côte à côte sur le continent américain. Songer à fusionner deux races arrivées à l'apogée de leur développement est une utopie, faire disparaître l'une ou l'autre serait une faute, ce serait éteindre un flambeau, un foyer de lumière.

Nous ne voulons ni absorber les autres races, ni être absorbés par elles; nous voulons qu'on nous laisse faire notre part dans l'œuvre du développement matériel et intellectuel de ce continent. Et cette part sera d'autant plus importante qu'on nous laissera plus libres de marcher sur les traces de la France, et de travailler à implanter en Amérique son génie littéraire, artistique et civilisateur. Ah ! sans doute, l'élément français n'a pas encore ici l'importance qu'il possède en Europe; mais que sera-ce lorsqu'il y aura dans l'Amérique du Nord vingt millions de Canadiens-Français marchant sur les traces de la France et cherchant à l'imiter dans ce qu'elle a fait de beau et de bon pour la civilisation ?

Donc nous faisons bien de rester français et catholiques, et de conserver une nationalité dont l'origine est si illustre, l'histoire si glorieuse, l'existence si utile, nécessaire même au progrès et à la grandeur de l'Amérique du Nord.



1870

CORRESPONDANCE

I

(*Malbaie*)

La Malbaie, ou Murray Bay, est une station balnéaire où des centaines de personnes vont, tous les ans, chercher la santé et le repos. La nature l'a bien faite pour un pareil objet ; rien n'y manque de ce qui peut délasser l'esprit et fortifier le corps. Le paysage est grandiose, remarquable par la variété et la beauté des effets de lumière que le soleil y produit ; une brise constante y entretient sans cesse une fraîcheur agréable, et la mer y apporte deux fois par jour ses flots imprégnés de salin. Au fond de la baie se trouve le village propre et bien bâti ; les

deux côtes qui l'encadrent, et dont l'une s'appelle le « Cap à l'Aigle », et l'autre « La Pointe au Pic, » s'élèvent en amphithéâtre à une hauteur considérable.

Lorsque les premiers et les derniers rayons du soleil illuminent de reflets d'or, d'argent et de pourpre les collines, les montagnes et les flots de la mer qui s'avancent en chantant dans la baie, rien de plus beau que le spectacle qui s'offre aux regards, rien de plus pur et de plus suave que la brise qu'on respire alors.

C'est sur les deux côtes qui encadrent cette baie que s'abat tous les ans une nuée d'hommes, de femmes et d'enfants pâles et rachitiques.

Rien de plus original et de plus curieux que cette population nomade venant de partout se refaire le corps et l'âme au sein de cette nature vigoureuse, pleine de sève, de grandeur et de charme. Il y a là place pour les douleurs morales comme pour les souffrances physiques. Le spectacle des misères humaines, au

milieu de tant de grandeur et de puissance, doit inspirer à l'âme souffrante des réflexions consolantes. Elle doit, dans des moments d'illusion, chercher à s'envoler de la cîme des montagnes dans l'immensité du ciel ou à s'élançer sur la crête des flots qui s'en retournent vers l'immensité de la mer.

Toutes les races et religions sont représentées ici. On y voit des Anglais, des Américains, des Français, des Allemands, des Irlandais, des Écos-sais, etc., etc. Les manières simples et franches et la figure douce et tranquille des habitants de l'endroit forment, au milieu de cette mosaïque humaine, un curieux contraste dont, après tout, ils ne doivent pas rougir. Les étrangers peuvent aller sur ces bords chercher la santé et le repos, mais ils n'en rapporteront pas le bonheur que ces vigoureuses populations doivent trouver dans la conservation des mœurs et de la noble simplicité de leurs ancêtres.

Les étrangers adoptent plusieurs

genres de vie. Les uns se retirent dans les hôtels, d'autres louent des maisons et font bouillir eux-mêmes la marmite, un grand nombre pensionnent chez les cultivateurs de l'endroit. Le prix de la pension dans les hôtels est d'une piastre par jour ; chez les cultivateurs il varie de deux à quatre chelins.

M. Kerr se fait construire en ce moment un joli cottage en face du débarcadère.

Il y a peu de familles canadiennes parmi tous ces étrangers. Les Canadiens-Français préfèrent aller, paraît-il, au sud du fleuve, à Kamouraska, Cacouna, etc.

On se porte en masse vers le quai, à l'arrivée des bateaux-à-vapeur, pour voir les gens qui passent, en route pour le Saguenay et souhaiter la bienvenue à ceux qui arrêtent à la Malbaie. A voir l'empressement avec lequel on demande des nouvelles à ceux qui arrivent, on dirait des exilés absents de la patrie depuis bien des années.

Il faut voir aussi les files de calèches qui se croisent en tous sens, car tout le monde est cocher pendant la saison d'été, et toutes les voitures sont des calèches ; il faut en prendre son parti. On a essayé les quatre roues, mais il a fallu y renoncer, les côtes sont trop nombreuses et trop escarpées pour ce véhicule. Les cochers pestent contre les cultivateurs qui leur font opposition, mais les étrangers ne se plaignent pas, car ils se promènent à bon marché.

Il n'est pas rare de voir, le soir, de grandes charrettes remplies de jeunes filles et d'enfants en train de s'amuser.

C'est le matin et l'après-midi qu'on voit défiler les baigneurs et les « baigneuses » vers le fleuve. Il faut voir leurs accoutrements, il faut entendre leurs cris, lorsqu'ils se mettent les pieds dans l'eau et lorsqu'ils se plongent tout entiers dans le liquide salé. Mais jetons un voile sur tant de détails.

J'étais à la messe, dimanche der-

nier. Je fus bien surpris de voir, à l'autel, M. Dufresne, de l'évêché de Montréal ; il officiait, assisté de M. Piché de Terrebonne. Je ne fus pas moins surpris en voyant M. Hicks monter dans la chaire pour le sermon. Comme j'étais porté au sommeil, je crus que j'étais le jouet d'un rêve ; mais non, je reconnus bientôt que c'était une agréable réalité. Et pourquoi pas ? Les eaux salées doivent être bonnes pour les prêtres comme pour les autres mortels.

Il est un fait assez curieux à constater, c'est qu'à la Malbaie où on va de cent lieues prendre des bains, les gens de l'endroit ne se baignent pas. Autre preuve qu'on apprécie rarement ce qu'on a sous la main.

Je dois dire qu'on a déjà vu des étrangers, qui avaient passé quinze jours à la Malbaie, se hâter, en arrivant à Montréal, d'aller prendre un bain chez Moretti. Ils avaient trouvé l'eau trop froide.

Les gens de la Malbaie ont des patois pittoresques et prononcent cer-

tains mots d'une manière singulière. Ils disent, par exemple : si vous *voula*is pour si vous voulez.

Ce sont, tout de même, de bonnes gens, dont nous n'avons pas à rougir en présence des étrangers. Pourvu que ceux-ci ne les gâtent pas !

Il y a un cimetière, à la Malbaie, avec des tombes qui attestent que plusieurs générations dorment sous cette terre où l'on va chercher la santé. On meurt donc là comme ailleurs. Il y a même des cas de consommation : c'est étonnant. On y voit cependant beaucoup de vieillards qui ont l'air jeune. On n'y rencontre pas de mendiants : c'est un fait que j'aime à constater.

L'émigration n'y exerce pas ses ravages. Quand un père a plusieurs fils qu'il ne peut établir, il les envoie faire de la terre neuve.



CORRESPONDANCE

II

(*Malbaie*)

Évidemment je ne suis pas à quatre-vingts lieues de Montréal. Dimanche dernier, c'était M. Piché qui chantait la messe ; M. Dufresne prononçait le sermon, et M. Hicks faisait entendre à l'orgue sa belle et grosse voix. A quoi sert maintenant d'aller se cacher dans les montagnes de la Malbaie ? A quoi sert de chercher la solitude ?

J'avais déjà entendu parler M. Dufresne, il y a sept ou huit ans, un jour de nomination, à Longueuil. On connaît son histoire. Il était médecin à Laprairie ; il avait une belle posi-

tion, deux aimables petites filles, une épouse dévouée ; l'avenir était pour lui plein d'espérances et de promesses. Il y a cinq ans, une maladie foudroyante lui enlevait son épouse bien-aimée ; le vide se fit dans son âme ; il crut que le monde ne pourrait remplir ce vide ; quelques mois après, on apprenait avec étonnement que le docteur Dufresne était entré dans l'état ecclésiastique. Il a été reçu prêtre, l'année dernière ; ses deux petites filles sont au couvent. Etrange destinée !

Il y a sept ou huit ans c'était de politique qu'il parlait ; il était un des partisans les plus dévoués et les plus utiles du parti conservateur. Dimanche dernier, il traitait de choses beaucoup plus grandes et plus importantes, de choses divines !

Parler d'un homme, vanter ses mérites lorsqu'il est rempli d'infirmités et de faiblesses et sujet à changer du jour au lendemain, et parler de Dieu, de l'immortalité de l'âme et de l'importance du salut ... quelle dif-

férence ! Quant à M. Hicks les gens de la Malbaie ont dû tous revenir de la messe avec le torticolis, car ils tournaient la tête à chaque note que M. Hicks leur envoyait, comme des coups de canon, dans les oreilles.

Les prêtres qui visitent M. le curé Doucet se font un devoir de lui rendre tous les services possibles pour payer un peu l'hospitalité généreuse et charmante qu'il leur donne.

Lundi dernier, je traversais en chaloupe à Kamouraska dont la vue me charmait depuis plusieurs jours. Kamouraska est en face de la Malbaie, de l'autre côté du fleuve. C'est une coquette petite ville aux blanches maisons groupées sur le rivage comme un poli bouquet de fleurs. C'est la plus gaie et la plus joyeuse de nos stations balnéaires, probablement parce qu'elle est la plus française. Il y a là une société brillante, pleine de vie et d'entrain ; on y prend des bains et on s'y amuse ; on peut fort bien faire les deux à la fois, n'en déplaise à mes-

sieurs les Anglais. A voir les Anglais à la Malbaie, on dirait que les stations balnéaires sont des lieux de pénitence et de mortification ; on dirait des mahométans faisant leur pèlerinage à la Mecque.

A Kamouraska, il y a d'abord plusieurs familles canadiennes du meilleur monde, et dont la politesse et la gaieté contribuent tant à rendre le séjour de leur ville agréable. On me permettra de nommer en particulier les familles Taché, Michaud et Routhier, qui se donnent beaucoup de peine pour amuser les étrangers. Parmi ceux-ci j'ai remarqué Mme juge en chef Duval, Mme Geo.-E. Desbarats, les demoiselles Bossé, monsieur et madame Drolet de Montréal, Mlle Landry, de Québec, et deux des membres de la société Hamel, marchands de Québec, avec leurs familles. Il y en a plusieurs autres, sans doute, mais je n'ai pas eu l'occasion de les connaître.

Je ne dois pas oublier de mentionner M. le curé Hébert, dont tous ceux

que le voient gardent un si bon souvenir.

J'ai vu M. Routhier avec plaisir et j'ai remarqué avec satisfaction la belle position qu'il s'est faite. Je l'ai retrouvé tel que je l'avais connu au collège de Sainte-Thérèse, où nous étions compagnons de classe ; ses talents se sont magnifiquement développés, mais son caractère est resté le même, bon, gai et affable. Ceux qui le jugent par ses écrits à la Veillot seraient surpris de le voir dans les soirées ou les pique-niques de Kamouraska, dont il est l'âme et presque toujours l'un des organisateurs. On se demande en le voyant rire, sauter, chanter et danser avec tant d'entrain, si c'est bien là l'auteur austère des *Causeries du Dimanche*. Tant mieux qu'il soit ainsi. Ceux que ses principes pouvaient avoir effrayés craindront moins de devenir ses disciples. Je vous assure que le chemin qu'il poursuit n'est pas bordé que de ronces et d'épines, et que sa compagnie est moins ennuyeuse que

ses principes ne le sont pour plusieurs. Je suis certain qu'il ferait bon ménage avec les correspondants de « l'Opinion Publique, » dont la légèreté lui déplaît et qu'il deviendrait, en peu de temps, l'inséparable ami de Fabre, s'ils n'étaient pas si loin l'un de l'autre. Comme ils pensent les mêmes choses au fond et qu'ils ont tous deux de l'esprit, ils ne tarderaient pas à mettre de l'eau dans leur vin pour avoir le plaisir de trinquer ensemble. Routhier est ce que plusieurs de mes amis seraient si la destinée les eût jetés sur les bords de la mer, dans la douce solitude de Kamouraska ; et lui serait probablement ce qu'ils sont, s'il eût vécu dans un milieu plus varié, plus exposé au contact et à l'influence des opinions humaines. Qu'ils restent tous et chacun d'eux, comme on dit au palais, ce qu'ils sont, voulant et cherchant le bien de la religion et du pays par des moyens différents, et la société n'en profitera pas moins de leurs travaux et de leurs talents.

Inutile de dire que Mme Duval a sa

cour à Kamouraska comme à Québec ; on comprend, en la voyant, l'influence que les femmes exercent en France sur la société par leur esprit et leur caractère sympathique. Sa réputation n'est pas surfaite, elle la mérite ; elle se serait distinguée même sur un théâtre plus considérable.

1870

CORRESPONDANCE

III

(*Malbaie*)

Cette chère Malbaie ! il faut que je la quitte. Hélas ! c'est bien triste ! On y vit si bien à ne rien faire, à contempler la mer et les montagnes, le jour, et les étoiles, le soir. Je suis bien d'opinion que l'homme ne trouve le bonheur que dans le travail, et lorsque M. Chapleau chante avec tant de verve :

« C'est un péché que la paresse
Pour le bien de l'humaine espèce. »

J'applaudis de tout cœur ; mais avouons qu'un peu de paresse après beaucoup de travail fait du bien au

corps et à l'esprit. Il en est qui trouvent que peu de travail et beaucoup de paresse vaut encore mieux, mais ce sont des gens dangereux.

Je connais un homme qui ne perd pas une minute pendant onze mois de l'année ; il prend à peine le temps de manger et de dormir. Mais lorsque son mois de vacances est arrivé, il met le séquestre sur ses livres et même sur ses journaux ; il va chez ses nombreux amis, de porte en porte, pour apprendre des nouvelles ; ou bien il s'adresse à M. Prégen, ce qui revient au même.

M. Prégen est, on le sait, gardien de l'Institut Canadien-français : c'est à peu près le seul membre actif de cette florissante institution, le plus utile du moins. En réalité, l'Institut se compose de la salle de journaux et de M. Prégen ; et lors même que M. Prégen viendrait à rester seul, il faudrait encore laisser vivre l'Institut. Seulement il serait juste de donner à notre éminent gardien un salaire plus élevé pour le décider à se consacrer

exclusivement au service des membres. D'ailleurs, cela coûterait moins cher que les journaux et ce serait plus efficace.

M. Prégen a la spécialité des nouvelles, et c'est chez lui un don de la nature. Qu'on ait dix hommes comme lui dans la ville de Montréal, de Québec surtout, et la presse devient inutile. Il ne faut pas croire que tous ceux qui entrent à l'Institut y vont pour les journaux ; non, un grand nombre de gens pressés y entrent pour interroger M. Prégen ; c'est plus court et c'est aussi intéressant. M. Prégen, qui a de l'esprit, sait donner aux nouvelles une couleur, un charme qu'on ne trouve pas toujours dans le *Nouveau-Monde*.

Aussi, je crois sincèrement que M. Prégen a plus d'abonnés que la salle de lecture. Mais, va-t-on me dire : « votre M. Prégen est un danger pour l'Institut, une cause de ruine, ce sont autant d'abonnés qui ne paient pas ? » La réflexion est sérieuse ; le conseil de direction qui s'assem-

blera au mois de mai, à la veille de l'élection, ferait bien d'y voir.

Mais je reviens à mon homme. Il prétend que la pensée qui l'encourage le plus à supporter la fatigue et les misères de l'existence pendant toute l'année, est celle de ce douzième mois de paresse et de jouissance. Le dernier jour de ses vacances est un jour critique pour lui ; une lutte a lieu dans son âme ; il est tourmenté du désir de se suicider. Et pourtant, le lendemain, lorsqu'il a le harnais sur le dos, il paraît heureux.

Cette année, il devint furieux, lorsqu'il apprit, à bord du bateau qui le conduisait à Rimouski, que la guerre était déclarée, il craignait d'être obligé de lire les journaux. J'ai appris qu'il se consolait depuis ce temps-là en disant qu'il ne se ferait rien de remarquable avant un mois.

Je dois ajouter que pendant ses vacances, il ne distingue pas ses créanciers de ses débiteurs.

J'ai oublié de vous dire, dans ma dernière chronique, que j'avais aper-

çu parmi les passagers du « Magnet » qui descendaient à Cacouna, notre populaire avocat, M. Cassidy. Il était enchanté de tout ce qu'il voyait ; il n'était jamais descendu plus bas que Québec. Cédant à la sollicitation et aux conseils de ses amis inquiets sur sa santé, il était décidé, lorsque je suis parti de Montréal, à faire un voyage en Europe. Quelqu'un qui le connaît avait offert de parier qu'il ne se rendrait pas au golfe. Il ne s'est pas trompé. M. Cassidy m'annonça d'un air de triomphe qu'il allait au Saguenay et qu'il espérait prendre des vacances d'« au moins huit jours. » Évidemment ce n'est pas l'homme dont je parlais plus haut. Et dire que ce M. Cassidy n'est pas marié ! Pourquoi tant travailler et chercher à faire fortune quand on n'a ni femme ni enfants.

Une pensée me vient. Je suis surpris que les gens paisibles n'aient pas songé à faire une souscription pour envoyer à cette station balnéaire, pendant un mois, les juges, les avocats et les

journalistes qui plaident depuis si longtemps l'affaire Guibord. Quel bienfait pour eux et pour le public ! Qui sait si ces messieurs ne se seraient pas entendus, pourvu qu'ils eussent oublié leurs discours et leurs écrits. Un comité composé de MM. Royal et Buies, de Montréal, Barthe et Brousseau, de Sorel, Gérin et McLeod, de Trois-Rivières, Evanturel et Fabre, de Québec, aurait pu organiser l'expédition avec succès.

MM. Royal et Buies surtout auraient été d'une grande utilité dans un pareil comité : ce sont des hommes modérés qui auraient mis les gens extrêmes à leur place. J'aurais bien proposé que M. le curé Martel fût de la partie, mais il s'en va en Europe pour discuter avec le cardinal de Angelis et faire condamner les erreurs de mon ami et associé, M. Mousseau.

Si mes suggestions amènent le résultat que je désire, je m'engage à organiser en l'honneur de ces messieurs une ovation magnifique à la Malbaie. La population se rendra au

devant d'eux, bannières déployées et musique en tête, (ce seront des violons), les mains pleines de présents. Les jeunes filles, qui sont jolies, leur offriront des bluets, des framboises et des feuilles de varech ; et les hommes, des loches, des truites et des harengs ; le tout sera suffisant pour les faire vivre au moins pendant un mois. Il sera facile de convaincre les gens de la Malbaie que ces sacrifices ne seront rien en comparaison des immenses et bénéfiques que leur rapportait la présence de ces illustres messieurs sur leurs montagnes.

C'est étonnant comme on est porté à l'ironie et au sarcasme, lorsqu'on voit les hommes de si haut, et comme on devient indépendant, de timide et réservé qu'on puisse être. Oui, je vous le dis en vérité, mes chers contemporains, du haut des montagnes de la Malbaie qui se perdent dans les nues et par-dessus les flots de la mer qui battent le rivage, je vous contemple depuis quinze jours avec fierté et vous prenez en

pitié. Je suis perché bien haut au-dessus des misères de la vie et des tracasseries dont j'ai été l'esclave pendant onze mois. Je regarde en bas pour vous voir et vous me paraissez vraiment malheureux. Pourtant il me faudra bien descendre bientôt des régions du rêve et de l'idéal.

Je viens d'apprendre que la guerre est déclarée entre la France et la Prusse. C'est un bon cultivateur de l'endroit qui m'a annoncé cette nouvelle qu'il venait d'apprendre, lui, de l'avocat du village.

Il m'a fait une question embarrassante. Il venait de dire que l'Angleterre menaçait de se battre contre la France : — « Dites donc, monsieur, ajouta-t-il, si le Français venait en Canada pour battre l'Anglais, qu'est-ce qu'on ferait ? » — Eh bien, oui, qu'est-ce qu'on ferait ? En voilà une question, par exemple !

Ah ! j'oubliais un incident personnel.

C'était le dimanche matin, le lendemain de mon arrivée. Je partais pour

la messe en compagnie de mon hôtelier, M. Duverger, un homme estimable et intelligent. — « Qui a bâti votre maison, » lui demandai-je ? — « C'est votre oncle, » me répondit-il, et il me dit comment et pourquoi. L'hôtel où j'avais couché à la Malbaie, bâti par mon oncle ! c'était intéressant. Nous entrâmes à l'église, dont l'intérieur est joli. — « Qui a bâti cette église, demandai-je de nouveau à mon hôtelier ? » — « Votre oncle, » me répondit-il encore. C'était encore mon oncle ! Depuis ce temps-là je ne puis plus demander : « qui a fait ceci ? qui a fait cela ? » sans qu'on me réponde : « C'est votre oncle. » Il a tout fait, cet oncle, à la Malbaie.

L'année prochaine, j'irai à Rimouski pour voir si c'est la même chose.

On m'a reproché de faire des chroniques trop sérieuses ; je ne sais si celle-ci conviendra à ces gens difficiles. En tout cas, c'est la dernière émanation de la Malbaie que vous aurez par mon entremise, cette année. Et si j'ai l'humeur un peu vive, aujourd'hui,

c'est probablement parce qu'il faut que je retourne demain au monde, à ses pompes et à ses œuvres. Passe encore pour les pompes ; vous devez en avoir besoin, ces jours-ci, à Montréal, pour vous rafraîchir.



1870

ÇA ET LA

Je viens de voir un joli et triste tableau dans les belles vitrines de M. Dawson, rue St-Jacques. Il s'agit d'un mariage. La fiancée, belle et distinguée, est à demi couchée dans un fauteuil, entourée de sa mère et de ses sœurs, tantes et cousines, qui s'empressent autour d'elle et paraissent occupées à préparer la toilette de la mariée. Mais la jeune fille, la tête tristement inclinée, les yeux fixes, voit d'un air indifférent les rubans et dentelles étalés devant elle et paraît écouter, d'une oreille distraite, tout ce qu'on lui dit pour ramener le sourire sur ses lèvres. L'approche du jour le plus heureux de la vie pour la femme ne lui inspire que des pensées pénibles, des sentiments tristes.

On pense, malgré soi, en la voyant, à ces victimes qu'on couvrait de

fleurs et de bandelettes avant de les conduire au sacrifice.

C'est un mariage de raison.

J'avais vu auparavant un autre tableau qui m'avait frappé. En face d'un miroir, on voyait une jeune femme entourée de servantes qui la couvraient de dentelles, de bijoux, de diamants ; elle partait pour le bal ; dans un coin de la chambre, un homme aux traits bouleversés, au front rêveur, additionnait des chiffres et songeait au moyen de retarder la banqueroute.

Je conseille à plusieurs de nos riches bourgeois d'acheter ces deux tableaux pour les suspendre aux murs de leur maison.

Peut-être que la vue de ces tableaux, pâles reflets de la réalité, aurait un bon effet sur leur jugement et leurs sentiments. Bien que ces sortes de mariages soient encore rares au milieu de nous, il se produit, cependant, depuis quelques années, un mouvement qui menace de devenir fatal à l'avenir et à la conservation de la société canadienne.

On commence à faire des mariages de raison comme on fait de la politique de raison ; attendons le résultat. On se moque des sentiments qui sont la base de l'ordre providentiel et la force de la société, et on appelle cela avoir de la raison !

Un jeune homme a du talent, de l'énergie, l'amour du travail, l'ambition de parvenir ; avec un peu d'encouragement et de protection, il deviendrait un homme éminent, utile à la société ; on le dédaigne, il n'a pas de capitaux, on lui préfère un étranger, un aventurier quelquefois. Et c'est ainsi qu'on croit faire un bon usage de sa fortune et de son influence, travailler à l'avenir de sa famille et de son pays !

Il n'a pas d'argent ! Et ceux qui disent cela sont des gens qui frottaient il y a quelques années, les bottes de leur bourgeois ! D'ailleurs le talent, l'énergie et le cœur, ne sont-ce pas là les capitaux les plus nobles et les plus durables ?



1870

OSCAR DUNN

Vendredi soir, avait lieu la réouverture des classes du soir de l'Institut des Artisans. Le succès de cette institution fait honneur à M. J.-B. Rolland. Voilà un homme dont l'influence se fait sentir, dans toutes les choses qu'il entreprend ; il serait à la tête de l'institut Canadien-français qu'il trouverait moyen de le ressusciter. Actif, entreprenant, plein de ressources et d'énergie, rusé au besoin, spirituel même, il ne pouvait manquer de faire son chemin et il l'a fait magnifiquement ; c'est un homme utile, pratique et dévoué. Obligé de parler en public, il s'en acquitte bien ; il a de l'esprit, quand il ne force pas trop la note, et on aime à l'entendre, lorsqu'il dit en peu de mots ce qu'il pense si bien.

Mais ce n'est pas de M. Rolland que je voulais parler, je lui en demande pardon, c'est de M. Oscar Dunn qui nous a dit, avec beaucoup de talent « Pourquoi nous sommes français ». C'était le sujet de sa conférence.

On ne peut parler de M. Dunn sans que des pensées vives et gracieuses se présentent à l'esprit. Il y a dans son extérieur comme dans son caractère, sa parole et ses écrits, quelque chose de brusqué et de distingué à la fois, de la politesse tranchante comme l'épée d'un gentilhomme militaire, de même qu'il a la foi impétueuse d'un zouave pontifical, comme son ami et le nôtre, M. Gustave Drollet, et la manière vive, sérieuse et simple de penser et d'écrire de M. Gérin, du « Constitutionnel. » Il est vrai qu'ils ont complété tous deux leur éducation littéraire et politique à Paris, à la même école.

M. Dunn est journaliste et il doit l'être; on ne le laissera pas abandonner la carrière où il peut rendre de si grands services à la société.



1871

LES SYMPATHIES

Les émotions de la grande lutte qui ensanglante, en ce moment, les champs de bataille de l'Europe, se font sentir, en Amérique, jusqu'au Canada. Les sympathies nationales et religieuses se réveillent au bruit des armes et se manifestent, ici, par des coups de poing, là par des coups de pistolet, partout par des écrits et des discours ardents. A voir ce qui se passe on dirait que la prédiction faite, il y a trois cents ans, par un moine allemand, va se réaliser, que nous entrons dans une guerre de races et de religions. Les nations latines et catholiques semblent s'attacher au triomphe du drapeau français, pendant que les nations celtiques et protestantes souhaitent la

victoire aux bataillons prussiens. Des deux côtés de l'Atlantique, on suit avec anxiété les péripéties de ce drame gigantesque et on fait des conjectures passionnées sur son dénouement.

Lorsque la France se bat, le monde entier tourne les yeux vers le champ de bataille, car on s'attend à de grandes actions, à des faits d'armes héroïques, à des événements de la plus haute portée. Une lutte surtout entre la France et la Prusse, dans les circonstances actuelles, est une guerre à mort dont le résultat sera la déchéance de l'une ou de l'autre, et bouleversera, peut-être, l'Europe. Toutes deux sont grandes et fortes, pleines de souvenirs glorieux et de rancunes nationales.

Pour nous, dont la gloire nationale est si intimement liée à celle de la France et qui partageons avec elle l'honneur de ses glorieuses traditions, nous faisons des vœux pour le succès de notre mère-patrie, et nous croyons à son triomphe. Elle, qui presque

toujours a eu à lutter contre des forces supérieures et a si souvent refoulé l'Europe coalisée, comment pourrait-elle être vaincue lorsqu'ellen'a qu'une nation à combattre ? Il faut qu'elle éblouisse, encore une fois, le monde de l'éclat de ses armes et que le bruit de ses canons fasse trembler l'univers. Il faut qu'on sache que l'honneur du drapeau français est toujours sacré, inviolable, et que jamais on n'essaiera de le flétrir impunément. Il nous semble voir, en ce moment, toutes les gloires de la France se dresser dans leurs tombes pour saluer les bataillons français marchant vers la frontière et leur jeter en passant les noms immortels de Tolbiac, de Valmy, de Marengo et d'Austerlitz. Et au milieu des cris enthousiastes de « vive la France » s'échappant de toutes les poitrines françaises, il nous semble entendre une voix funèbre crier : « Waterloo... » Cette voix, ce mot lugubre, un Napoléon doit les connaître ; et la France qui les entend depuis cinquante ans retentir à

ses oreilles, comme un glas funèbre, répond en frémissant : « Vengeance ! »

La France pourra éprouver des revers ; elle pourra être blessée grièvement, mais elle ne mourra pas, car son existence est nécessaire au progrès de la civilisation, à la grandeur de l'humanité. Ceux qui demandent l'abaissement de la France savent-ils bien ce qu'ils veulent ? Ignorent-ils que briser la France, ce serait briser l'instrument le plus puissant des destinées de l'humanité, éteindre le flambeau dont les rayons ardents éclaireront ses pas dans la voix du progrès et dessécher la source féconde d'où jaillissent les grandes pensées, les nobles sentiments et les idées de liberté qui font la force et la gloire des autres nations. Mais non, cela ne se fera pas, parce qu'on n'est pas capable de le faire.

Et ceux qui, parmi nous, se font un plaisir d'insulter, à chaque instant, tout ce qui est français feraient bien mieux, aujourd'hui, de se taire et d'attendre au moins l'issue des évé-

nements. On peut nous insulter, nous, car nous ne sommes qu'une poignée de Français perdus sur ce vaste continent, sans protection, sans encouragement ; il faut bien que le lion baisse la tête avant que ses griffes soient poussées. On en profite aussi, et il n'y a pas quinze jours encore des individus jetés sur nos rives, comme des vers de terre, par une vague bourbeuse, nous faisaient monter le rouge de la honte à la figure. Mais la France ! allons donc, messieurs, silence et respect !... Écoutez ce que le poète français disait aux Prussiens, il y a quelques années :

Prenez soin que vos airs bachiques
Ne réveillent les morts dans leur repos sanglant.

Et si vous avez des vœux à faire,
souhaitez que l'Angleterre marche,
comme en Crimée, à l'ombre du drapeau de la France.



1871

PIERRE FORTIN

Le capitaine ou le docteur Fortin, comme on l'appelle communément, est un bel homme de six pieds et deux pouces, aux fortes épaules, au port imposant, que les Canadiens-Français sont fiers de reconnaître partout pour un des leurs. « C'est un beau Canadien, » disent-ils, avec satisfaction. » Une physionomie noble et intelligente, des manières distinguées rehaussent l'effet de son extérieur remarquable et de sa tournure militaire. Il naquit à Laprairie, près de Montréal, et fit ses études au collège de Saint-Sulpice, où il se fit remarquer par son intelligence et ses succès. Certaines anecdotes que nous avons entendu raconter par ses anciens compagnons de classe, prouvent

qu'il était plutôt fait pour commander qu'obéir ; il avait des allures militaires qui ne convenaient pas toujours à ses professeurs. Son cours d'études fini, il étudia la médecine, prit ses degrés à l'Université McGill et s'établit à Laprairie. Lors des troubles de 1849, au sujet de l'indemnité des victimes de '37 et '38, le gouvernement le mit à la tête d'un corps de police montée de 50 hommes, qu'on fit caserner à Laprairie. Les circonstances ne permirent pas à cette police de rendre les services que l'on en attendait. On a reproché dans le temps au capitaine Fortin d'avoir enduré avec trop de patience des insultes qu'il ne méritait pas.

En 1852, il fut chargé par le gouvernement canadien de la protection des pêcheries dans le golfe Saint-Laurent, et on lui donna le commandement de la jolie frégate « La Canadienne. » Il s'est fait, dans cette position honorable, une belle réputation de prudence, d'habileté et d'énergie, soit dans ses rapports avec les pé-

cheurs des côtes maritimes, soit dans ses relations avec les représentants des puissances étrangères. « La Canadienne » a toujours porté fièrement son drapeau sur les eaux du golfe, et son commandant savait le faire respecter et aimer ; il était aussi aimable que brave. Tous les printemps, lorsque le pavillon de la frégate flottait au grand mât au milieu des tourbillons de fumée, on se rendait en foule pour saluer son départ, et l'automne, on accueillait avec joie son arrivée, qui rendait le beau commandant à ses amis et aux dames dont il égayait les soirées d'hiver. C'était une heureuse vie, pleine de fortes et de douces émotions et de nobles occupations. Mais un jour, le commandant dit adieu à sa frégate et à ses braves marins ; les populations maritimes qu'il avait protégées l'avaient chargé de représenter leurs intérêts dans les deux chambres. Il y a de cela trois ans ; il n'est pas possible d'apprécier exactement le rôle de l'ancien commandant dans

son nouvel élément ; autre chose est de conduire une frégate à travers les flots de la mer et de conduire sa barque à travers les orages politiques ; autre chose est de commander à des matelots et de parler à une assemblée de députés. Cependant, les premières armes politiques du représentant de Gaspé font présager de beaux succès dans sa nouvelle carrière. Il parle facilement les deux langues et prend la parole avec beaucoup d'effet et d'à-propos, chaque fois qu'il s'agit de l'importante question des pêcheries et de la création de notre marine. Il a, sur ces sujets importants, des connaissances précieuses pour la Chambre et le gouvernement.



1871

LE RECENSEMENT

Pour la première fois, peut-être, depuis l'établissement de ce pays, il y a un vide dans la perspective brillante que notre reproduction merveilleuse offrait à nos regards ; pour la première fois, il y a une ombre, une ombre lugubre dans le tableau de nos destinées nationales.

Au milieu des luttes et des dangers sans nombre qui nous assaillaient, lorsque le ciel de la patrie était sombre et que la tempête hurlait autour de l'arbre national, nous nous consolions dans la pensée que si le vent faisait tomber de cet arbre quelques feuilles, de nouvelles racines venaient, à chaque instant, l'attacher plus profondément au sol. En voyant la population canadienne s'agrandir et se

multiplier par la seule force de sa reproduction naturelle à l'égal des autres nations, les pères de la patrie, plongeant leurs regards dans l'avenir, disaient avec fierté que l'immense région laissée à notre expansion n'était pas trop grande pour nous, et qu'un jour cet arbre puissant la couvrirait tout entière de ses rameaux et de ses fruits.

Confiants dans nos forces et dans la Providence qui nous avait conduits à travers tant de misères et de dangers, nous nous endormions en rêvant de nos glorieuses destinées. Depuis quarante ans surtout, nous nous bercions dans nos souvenirs et nos illusions, au souffle de la brise qui enflait nos voiles et entraînait notre barque.

Hélas! nous oublions les conditions d'existence imposées à tout être humain, à toute nation; nous oublions qu'il est dans l'ordre de la Providence que l'homme travaille sans jamais se reposer, que l'intelligence lui a été donnée afin qu'il évite les

dangers semés sur ses pas et cherche sans cesse de nouveaux moyens de progrès et de développement. Nous oublions enfin que, à l'exemple de Sisyphe, il nous faut tourner constamment ce rocher qu'on appelle le progrès, si nous ne voulons pas en être écrasés.

Aussi, pendant que nous prêtions l'oreille aux sirènes qui nous charmaient en chantant nos gloires, nous n'apercevions pas les écueils vers lesquels nous marchions. Chose étonnante et triste à constater ! c'est depuis la fin de nos combats que date l'ère de notre décadence.

Mais à quoi servent les phrases ? Ce sont des faits qu'il nous faut. En 1814, nous étions 100,000 ; en 1831, 380,000 ; en 1844, 524,307 ; en 1851, 669, 528 ; en 1861, 847, 615. C'est-à-dire qu'ayant toujours grandi dans la proportion de trente à quarante pour cent, par dix ans, au taux de 3.60 à 4.25 par an, nous devrions être aujourd'hui au moins 1,116,566.

Or, quoique nous ne connaissions

pas encore le chiffre exact de la population d'origine française dans le recensement qui vient de se faire, nous n'hésitons pas à dire qu'elle ne s'est pas accrue depuis 1861.

En effet, le chiffre officiel de toute la population bas-canadienne est de 1,190,505 âmes. Or, de ce chiffre il faut retrancher 15,000, âmes que l'immigration nous a apportées, et au moins 329,000 d'origine anglaise, irlandaise, etc., etc., car la population anglaise, qui était de 268,951 âmes en 1861, a dû augmenter d'au moins 60,000 pendant les dix dernières années ; ce qui laisse environ 846,505 âmes pour la population d'origine française.

Où est allée la différence de 303,495 âmes entre ce que nous sommes et ce que nous devrions être ? Qu'est devenue l'augmentation naturelle de notre population depuis dix ans ? Est-ce la guerre ou quelque terrible épidémie qui nous l'a enlevée ? Non, nous n'avons eu aucun fléau, depuis dix ans. Pourtant oui,

nous avons eu un fléau, le fléau de l'émigration ; c'est lui qui a détaché du tronc national tant de rameaux pour en joncher le sol américain.

Mais, va-t-on dire, le recensement de 1861 n'était peut-être pas exact et avait grossi le chiffre de notre population ? Non, c'est tout le contraire, nous aurions dû être plus nombreux même à cette époque.

M. Rameau, qui nous a laissé des études si profondes sur l'avenir de la race française en Amérique, avait calculé, en 1859, que l'accroissement naturel des 669,528 âmes que nous avons en 1851 aurait dû produire 980,000 âmes en 1861 au lieu de 847, 615.

Ce calcul est certainement exact, car la différence de 132,385 entre ces deux chiffres, ne dépasse pas le nombre des Canadiens-Français qui ont émigré aux États-Unis de 1851 à 1861. Or, si nous avions été 980,000 en 1861, ce n'est pas 1.116,566 que nous devrions être en 1871, mais environ 1,372,000. Or, comme nous

ne sommes à peu près que 846,505 âmes, c'est donc 525,495 âmes que nous avons perdues depuis vingt ans.

Ce n'est pas tout encore.

Les Canadiens-Français avaient commencé à émigrer avant 1851. M. Rameau disait que depuis 1760, l'émigration avait enlevé au moins 155,000 âmes, à différentes époques, et que l'accroissement composé de tous ces émigrés, s'ils fussent restés dans le pays, aurait produit, en 1859, 5 à 600,000 habitants de plus.

Prenant pour base les chiffres les moins élevés, afin d'éviter toute contradiction, nous arrivons à la conclusion fatale, qu'au lieu de 850 à 900,000, il devrait y avoir de un million 300,000 à 1,400,000 Canadiens dans la province de Québec. Et sans faire le recensement des Canadiens qui vivent hors du Bas-Canada, nous ne craignons pas d'affirmer qu'il y en a au moins 600,000 dispersés sur le continent américain, dans le Haut-Canada et les États-Unis. Il peut y

en avoir même de cent à deux cent mille de plus, car nous étions si effrayés des chiffres qui se déroulaient devant nous en faisant nos calculs, que nous les réduisions autant que possible, afin de ne pas être accusé d'exagération.

Ajoutons que la proportion de la population anglaise, qui n'avait jamais dépassé vingt-cinq par cent, sera de trente-cinq à quarante pour cent cette année, c'est-à-dire que si, dans un immense effort national, la population canadienne-française ne s'arrête pas sur la pente de la décadence, la moitié de la population sera anglaise et irlandaise avant 15 ans.

Ces chiffres n'ont pas besoin de commentaires ; si le patriotisme n'est pas complètement éteint dans le cœur des Canadiens-Français, ils devront produire d'un bout du pays à l'autre un immense sentiment de douleur et une puissante réaction.

Nous les soumettons sans passion, mais avec amertume à tous ceux qui s'occupent de nos destinées, et nous

les prions de ne pas chercher à en diminuer l'effet et la portée, par des subterfuges criminels. Nous les prions aussi de cesser d'insulter à la Providence, en disant que c'est elle qui a fait cela.

Que dirait-on de celui qui, voyant sa mère se débattre au milieu des flots, se contenterait de dire : « C'est la Providence qui le veut. » Pourrait-il ensuite faire un pas à travers le monde sans que, de tous côtés, des voix irritées lui crient : « Malheureux, qu'as-tu fait de ta mère ? »

Il est dans l'ordre de la Providence que l'homme, avant de se courber devant la fatalité, fasse tout pour éviter le mal qui le menace, et il n'est ni raisonnable ni chrétien de diminuer chez un peuple le sentiment de sa responsabilité et de sa valeur morale.

Toute la politique du jour doit être de réagir contre cette situation malheureuse, de chercher un remède au mal qui nous dévore ; et ce remède nous le prendrons, quelle que soit la main qui nous le donnera, malgré

la répugnance qu'il nous inspirera.

Ce n'est plus le temps de nous consumer en discussions stériles, lorsque nous sommes sur le bord de l'abîme ; ce sont des mesures énergiques qu'il nous faut. Nos antipathies pour tel ou tel régime politique devront même se taire devant les exigences impérieuses de notre situation. L'homme qui a une famille à soutenir ne demande pas à celui qui lui donne du travail, s'il est Américain ou Anglais.

Nous disions, il y a quelque temps, que le Bas-Canada n'avait aucune raison de repousser le régime actuel s'il y trouvait le progrès et la prospérité, si les provinces qui le composent comprenaient qu'elles doivent travailler à leur développement mutuel et respectif dans l'intérêt du tout. Combien à la vue des tristes résultats du recensement nous sommes convaincus plus que jamais de la nécessité de l'industrie agricole et manufacturière pour le Bas-Canada !

Il faut une action prompte, immé-

diate; nous n'avons plus dix ans à perdre, il serait trop tard.

Mais le Haut-Canada est mécontent lui aussi, dit-on ; sa population n'a augmenté que de 284,525 âmes. Triste consolation! Du moment qu'un homme verrait son voisin frappé de la maladie qui l'emporte lui-même, il devrait mourir content ! Bien entendu, nous n'admettons pas que le Haut-Canada soit aussi mal que nous; seulement il peut être plus ambitieux, plus énergique et plus difficile à contenter que nous le sommes. Mais, allons donc! de pareilles choses ne se discutent pas.

Pauvre nationalité! c'est donc là que tu devais aboutir après tant de sacrifices et de luttes glorieuses pour t'enraciner sur cette terre rougie de ton sang ! Et pendant que tu es là souffrante, menacée de consommation, des hommes intelligents disent que c'est la fatalité qui veut que l'émigration te jette par lambeaux aux quatre vents du ciel ! Tu es condamnée à végéter sur une terre qui peut

faire vivre des millions d'hommes !

Comme s'il n'y avait pas qu'une chose à faire pour tes enfants, une seule : se rallier comme firent autrefois leurs pères, sous son drapeau, pour te sauver du nouveau danger qui te menace !

Puissent les hommes du gouvernement et de l'opposition comprendre qu'on ne pourra faire trop de sacrifices pour opérer la réaction nécessaire ! Puissent-ils convaincre la population qu'il est des circonstances où une nation doit se saigner aux quatre membres pour se sauver !



1871

UN BAL INTÉRESSANT

Il est passé ce bal comme passent les plus belles choses de ce monde ; il a duré l'espace d'une nuit. Mais quelle nuit ! pleine de clarté, d'éblouissements et de vertige. Avec des nuits comme celle-là, j'en connais qui se passeraient des jours. Le fait est qu'on y voit aussi clair, plus clair même.

Je ne pensais pas vraiment qu'il y aurait autant de monde, autant de dames surtout, à ce bal donné par les célibataires. Car enfin, honorer les célibataires ! ce n'est pas précisément honorer la vertu, et il n'est pas prudent, il me semble, d'encourager une pareille institution quand on a des filles à marier. On m'assure que ces dames savent bien ce qu'elles

font : l'expérience leur a appris que le célibat ne traverse jamais ces flots de lumière, de dentelle, de soie et de diamants sans essayer quelque naufrage. Il paraît que dans ces bals enchantés, il vient à ces vieux garçons blasés, avides de fortes émotions, des inspirations soudaines, des moments d'enthousiasme dont une mère intelligente ou une jeune fille bien instruite sait tirer parti. Un mot d'amour, c'est si vite dit, une demande en mariage c'est si vite fait.

Alors, tant mieux !

Plus que personne ces vieux célibataires doivent savoir que celui qui s'expose au danger y périt, et qu'il n'est pas si facile de passer froidement toute une nuit sous le feu de cinq ou six cents prunelles, de lutter contre ces terribles mitrailleuses. Il faut avouer que si les mitrailleuses ne faisaient jamais plus de mal que cela, on en rirait bien, même si tous les vieux garçons qui ne se rendent pas étaient mis en pièces ; car enfin ils méritent bien de mourir pour les

femmes, puisqu'ils ne veulent pas vivre pour elles.

D'ailleurs, c'est si vite remplacé un vieux garçon !

Tout de même, ils étaient bien gentils, ces messieurs, le 11 courant, et je me hâte de leur rendre justice ; autrement, on aurait le droit de crier à l'ingratitude. Ils ont bien fait les choses, et si individuellement ils ne valent pas grand'chose, collectivement ils sont magnifiques. On parlera longtemps de leur brillante manifestation du onze avril 1871 ; on se racontera leur veillance, leur galanterie et leur libéralité ; de chacun d'eux les jeunes filles ont dû dire en soupirant : « Que c'est malheureux qu'il ne se marie pas » !

Oui ! et dire que ce sont les meilleurs parmi les hommes qui ne se marient pas ! Du moins, c'est une femme qui a dit cela. De sorte que ce sont les gens mariés qui devraient être garçons, et ce sont les vieux garçons qui devraient être mariés, et ce monsieur que mademoiselle désire

pour son mari aurait dû être son père. Mais pourquoi donc cette anomalie ? Ma foi ! c'est sans doute parce qu'il faut que le mariage soit une source de mérites, un moyen de sanctification.

Mais, alors, c'est peut-être la même chose pour les femmes ? C'est très possible, c'est probable même. C'est l'histoire de la pomme divisée dont les moitiés ne peuvent se retrouver ; si elles se retrouvaient, le mariage serait le paradis sur la terre ; or, il ne faut pas que ce soit le paradis.

Allons, j'entends des voix courroucées qui me crient :

— Mais parlez-nous donc du beau bal, malheureux ! Dites-nous donc si c'est beau un bal ?

Comment, si c'est beau ? Lorsqu'on passe devant les vitrines de la rue Notre-Dame, on s'arrête ébahi à la vue des belles toilettes qui y sont étalées, on ne peut en détacher ses yeux. Eh bien ! croit-on que ces toilettes soient moins belles, lorsqu'elles sont portées par des êtres

raisonnables et animés, très animés même ? Qu'on s'imagine un beau lac dont chaque vague, étincelante de diamants, de rubis et d'émeraudes, couverte de fleurs, ferait miroiter sous les rayons du soleil les couleurs les plus riches, les plus variées. Ce serait beau, n'est-ce pas ? Eh bien ! donnez la vie à cette vague, donnez-lui un cœur, une âme, des yeux, des oreilles, des lèvres roses, des joues vermeilles, des épaules de marbre et une chevelure ondoyante, faites-la parler, rire et danser, animez-la de ce souffle divin qui créa l'homme et on aura une idée du spectacle magnifique que la salle Saint-Patrice offrait mardi dernier.

— Y avait-il beaucoup de jolies femmes ? Toutes les femmes sont jolies dans ces circonstances-là ; et comment ne le seraient-elles pas, lorsqu'elles emploient tout leur esprit et leur cœur à l'être, ou du moins à faire croire qu'elles le sont, à force d'être aimables ?

— Quelle était la plus belle femme ?

Ah ! En voilà une question épineuse. Il est difficile de dire quelle est la plus jolie fleur d'un parterre.

A part certain type extraordinaire qui réussit très rarement à réunir tous les suffrages, il est difficile de décerner la couronne de la beauté en pareille occasion.

C'est si vrai que, mardi dernier, j'ai entendu dire d'au moins quinze femmes : « C'est la reine de la soirée. »

Il y a tant de variété, tant de nuances dans la beauté ! Et les goûts sont si différents ! Il y a la beauté blanche et froide comme le marbre, aux yeux bleus, à la chevelure dorée, remarquable par la pureté et la délicatesse des lignes, la beauté sévère et monumentale qui produit l'admiration et le frisson. Il y a la beauté brune, aux yeux et aux cheveux d'ébène, vive, animée, au sang chaud, au cœur ardent, pétillante de verve et d'esprit, qui réchauffe, réjouit et charme.

Il y a la personne qu'on suit du regard, qu'on observe constamment

avec un sentiment de muette admiration, et dont on se tient éloigné. Et il y a la femme qu'on oublie de regarder et d'admirer tant elle est aimable et charmante. Maintenant, ces qualités se combinent à l'infini ; celle-ci l'emporte d'une façon et celle-là de l'autre. Comment faire un choix, porter un jugement juste et impartial ?

Les Anglaises étaient généralement mieux mises, mardi dernier, elles étaient plus grandes, plus belles, disons le mot ; les Canadiennes étaient plus jolies, plus aimables et plus gaies. Mais inutile de revenir sur la distinction que j'ai faite plus haut.



1871

CORRESPONDANCE PARLEMENTAIRE

M. Renaud, l'un des députés du Nouveau-Brunswick, élu par les Acadiens, et Acadien lui-même, est un homme gros, brun foncé et trapu, qui roule dans sa graisse. Il avait l'habitude de porter une longue barbe dont il s'enveloppait pendant l'hiver. Prévoyant probablement que l'été sera chaud, cette année, il jugea à propos de se débarrasser de son épaisse fourrure.

Il arrive, l'autre jour, au comité de la pipe. Un éclat de rire général l'accueille et on l'accable de plaisanteries. M. Costigan, autre représentant des Acadiens, un Irlandais à moitié canadien, félicita son collègue

sur sa métamorphose et lui dit en français : « Maintenant, mon cher Renaud, si tu te graissais, ce serait difficile de t'attraper. »

* * *

Je n'ai pas encore entendu un seul discours en français, à l'exception de quelques explications données par M. Langevin. Comment aussi parler français dans une Chambre où tout le monde comprend l'anglais, pendant qu'un si grand nombre ne comprennent pas un mot de notre belle langue. Quand un représentant du Bas-Canada se lève pour parler en français, la Chambre se vide, les Anglais s'enfuient à la hâte. On conçoit l'effet que cela produit sur l'orateur.

Aussi le rôle que nous jouons là n'est pas très brillant. Il faut avouer, cependant, que si tous les représentants du Haut-Canada ont la manie du speech, ils ne parlent pas tous bien, et plusieurs ne font que mal ré-

péter ce que les chefs des partis ont bien dit.

* * *

Quelle belle salle que celle où siègent nos représentants, mais quelle salle détestable pour ceux qui veulent entendre ce qui s'y dit ! Si les yeux sont charmés, les oreilles souffrent, c'est-à-dire que cette salle a toutes les qualités, excepté la principale. Il faudrait que chaque membre fût muni d'un porte-voix à moins d'avoir les poumons de sir Georges.

Rien de semblable à la voix de M. Cartier, excepté, peut-être, la trompette qui retentira au jugement dernier. Ajoutons en passant qu'il a les yeux aussi bons que la voix, et que même en parlant il voit tout ; avec le goût qui le caractérise, il sait bien regarder où sont les objets les plus attrayants.

Il est étonnant comme M. Cartier reste toujours le même, malgré l'âge et les fatigues de la politique ; person-

ne dans la Chambre n'a plus de vigueur et de gaieté que lui ; les questions les plus sérieuses, les situations les plus critiques ne peuvent troubler sa quiétude et sa confiance en son étoile.

Il est un des hommes qui ont le bonheur de jouir de tout ce qu'ils font, et de tout ce qu'ils disent, pour qui le travail, la lutte et les complications politiques ne sont que des distractions. Hommes précieux pour une nation, mais dangereux, lorsqu'ils portent leur ambition et leur activité dévorante dans une mauvaise direction, lorsqu'ils perdent de vue la responsabilité qui pèse sur eux, et les conséquences fatales des fautes qu'ils sont exposés à commettre.

POMEROY

De la politique, passons au magnétisme ou au somnambulisme, de sir Georges à Pomeroy ; c'est une singulière transition, mais le monde est rempli de ces contrastes.

Qu'est-ce que cela, Pomeroy ! C'était un pauvre forgeron qui, étant tombé malade, il y a quelques années, s'endormit, un jour, et se mit à dire, pendant son sommeil, à ceux qui l'entouraient, toutes les maladies qu'ils avaient et à leur indiquer les remèdes devant les guérir.

La nouvelle de ce fait extraordinaire s'étant répandue, on vint de tous les côtés consulter Pomeroy, et chacun s'en retourna convaincu, ébahi. Il a fait le tour des États-Unis et partout des milliers de personnes ont attesté les effets du don qu'il possède.

Il est en ce moment à Ottawa où il fait fureur ; sa maison est assiégée à toute heure du jour, et tous ceux qui sont allés le visiter sont revenus satisfaits ; tous avouent qu'il leur a dit exactement le mal dont ils souffraient. Il leur dit même des choses auxquelles aucun médecin n'avait pensé. Bien plus, les docteurs X. et Y. ont fait l'épreuve de sa merveilleuse faculté en faveur de cer-

tains malades dont ils ne pouvaient découvrir le mal, et chaque fois, succès complet. On a essayé de le jouer de toutes les manières, de le dépister ; tout a été inutile. Il prétend, par exemple, dire la maladie d'une personne absente, pourvu qu'on lui apporte un cheveu de cette personne. Il y a quelques jours, quelqu'un lui apporte un cheveu. Pomeroy l'examine et le remet entre les mains de son visiteur en lui disant : — Je ne puis rien faire pour cette personne, elle est morte depuis deux mois.

C'était vrai.

Un jour, c'était dans les premiers temps de son ministère, il voit, en passant dans la rue, un homme qui travaillait aux fondations d'une maison. Il s'arrête et lui adresse ces paroles : — Mon pauvre homme, vous feriez bien mieux de vous en aller, vous n'avez plus que quelques heures à vivre. L'homme se moqua d'abord de cette prédiction, mais s'étant senti malade quelques minutes après, il se rendit

chez lui et mourut presque aussitôt.

Après avoir découvert la maladie, il donne aussi des remèdes à ceux qui en veulent, et un grand nombre disent qu'ils ont été guéris. Son don paraît cependant consister à découvrir le mal.

L'un de nos confrères journalistes, qui se moquait plus ou moins de Pomeroy, se décide à l'aller voir, jeudi dernier, avec l'intention bien arrêtée de ne pas se faire jouer. Il arrive chez le célèbre magnétiseur qui, soit dit en passant, possède une excellente figure et des manières très affables, et lui annonce qu'il vient pour se faire examiner. Pomeroy jette un coup d'œil sur lui et se met aussitôt en frais de s'endormir, ce qui fut l'affaire d'un instant. Alors il dit : « Que ceux qui veulent se faire examiner approchent. »

Notre ami s'étant approché, Pomeroy, l'air à moitié endormi et inspiré, porta d'abord la main à son front et dit en soupirant et comme

s'il ressentait une forte douleur : — Il y a du mal là, vous avez dû avoir une grave maladie de cerveau. »

C'était l'exacte vérité.

Le *docteur* continua son examen, et portant la main de son front à sa poitrine, dans la direction des poumons, du cœur, du foie et ensuite des intestins, il dit à notre confrère dans quel état se trouvaient ces organes et ne se trompa sur rien.

Ajoutons en passant que rien n'échappa à son observation : il a dit à quelqu'un que nous connaissons bien, qu'il avait sous le bras une petite tumeur. Notre ami l'ignorait.



1872

JOSEPH-E. CAUCHON

Descendant d'une des plus anciennes familles canadiennes. Né à Saint-Roch de Québec, le 31 décembre 1816. Élève distingué du séminaire de Québec qui nous a donné tant d'hommes remarquables. Avocat en 1843, mais journaliste dès 1840, et fondateur en 1842 du *Journal de Québec* avec l'aide de son beau-frère, M. Côté. Remarqué dès ses débuts dans la presse par la vigueur de ses pensées et l'énergie de ses sentiments. Membre de la Chambre en 1844, commissaire des travaux publics de 1855 à 1858, et de 1861 à 1862 ; président du Sénat depuis l'établissement de la Confédération.

Intelligence féconde et vigoureusement trempée ; caractère brusque, violent et hardi. Homme d'État intruit et pratique, capable d'être le premier s'il était aussi aimé que redouté. Homme de lutte, ardent, ambitieux, toujours curieux d'essayer ses forces et celles de ses adversaires, quelquefois même celles de ses amis ; plus fait pour les combats singuliers et la guerre d'aventure que pour les batailles rangées, violant la discipline pour se jeter, tête baissée et poitrine découverte, au milieu de l'ennemi. Le plus savant en science constitutionnelle et le plus clairvoyant probablement de nos hommes politiques, mais le plus suspect, même lorsque, sans doute, il obéit à des convictions nationales. Amant passionné des jouissances que donnent le pouvoir et la richesse, il a toujours su être, avant tout, homme d'affaires. Seul, il a trouvé la fortune dans une carrière où ses contemporains n'ont récolté que la misère et les déboires ; mais aussi depuis le jour où, pauvre

enfant, il écrivait des articles pour faire vivre sa vieille mère, il a déployé une activité, une énergie indomptable ; sous ce rapport, sa vie peut servir d'exemple à la génération actuelle. Plus capable que qui que ce soit de prévoir les conséquences d'une faute ou d'une erreur et de lire dans l'avenir, il a souvent rendu de grands services à son pays et jeté de l'éclat sur son nom et sur les causes qu'il défendait. Ses écrits et ses discours portent toujours l'empreinte d'un esprit supérieur ; il aura été, avec L. A. Dessaulles, son terrible adversaire, le plus fort polémiste de son époque, et laissera des traces profondes dans l'histoire de la presse canadienne.

L'un des chefs de l'école politique qui a suivi et hâté, peut-être, la retraite du juste et regretté M. Morin, il a attaché son nom à des luttes fameuses où la postérité pèsera plus facilement que nous la somme de bien et de mal qu'elles ont produite. L'un des auteurs de la Confédération qu'il

avait combattue auparavant, l'histoire lui donnera une large part de responsabilité dans le bien ou le mal qu'elle produira. La plus importante et la plus durable de ses œuvres politiques sera, probablement, le chemin de fer du Nord qui fera son honneur.

M. Cauchon est à la veille, dit-on, de rentrer dans la politique active, de se jeter de nouveau au milieu des dangers et des émotions de la lutte. Il a cinquante-quatre ans et il ne paraît pas en avoir plus de quarante. Il est dans toute la force de l'âge et la plénitude de ses forces intellectuelles, et il est riche. Le pays sera sans doute heureux de le voir remplir le vide que sa retraite avait laissé dans nos discussions politiques. Il est temps que nous déployions toutes nos forces au sein du parlement fédéral. M. Cauchon pourrait y affirmer notre valeur avec force et honneur.



1872

L'INDÉPENDANCE

On affirme que l'indépendance du pays n'est plus qu'une question d'opportunité, que le moindre incident peut trancher d'un jour à l'autre, et que le devoir de nos hommes publics est de préparer la place que nous devons occuper dans le nouvel état de choses.

C'est le temps de nous poser la question suivante : — Pouvons-nous entrer dans l'indépendance, tels que nous sommes, sans modifier la constitution qui nous régit depuis cinq ans ? Nous croyons que non.

Il faudrait auparavant, ou en même temps, assurer davantage l'autonomie des provinces et l'indépendance de leurs institutions en faisant une

délimitation plus parfaite des pouvoirs fédéral et local.

Toutes les provinces sont intéressées à faire cette délimitation en vue de l'harmonie et du bon fonctionnement de la Confédération, mais pas autant que nous qui avons des intérêts religieux et nationaux tout particuliers à sauvegarder, à mettre à l'abri des animosités. Il ne faut pas oublier que, sous ce rapport, l'indépendance peut nous offrir des dangers.

Nous pouvons, sous le régime actuel, trouver dans l'Angleterre un tribunal ou un arbitre impartial, dans la plupart des cas ; nous pouvons, dans une certaine mesure, espérer que loin de nos luttes, étrangère à nos divisions nationales, elle jugerait froidement les difficultés qui pourraient surgir.

Mais où trouverons-nous ce tribunal impartial dans la Confédération devenue indépendante, entourés que nous serions de provinces aux majorités hostiles ?

La première pensée de ceux qui

font des constitutions pour les peuples est de prévenir les conflits et les erreurs, de fermer, autant que possible, la porte aux fausses interprétations. A plus forte raison, ils doivent user de prudence lorsqu'il s'agit de faire vivre ensemble, sous un même drapeau, des nationalités si distinctes, de concilier des intérêts si divers. Toute négligence, dans pareil cas, est une faute grave, car on inocule dans la nouvelle constitution, dès son origine, un germe de mort qui la tuera promptement.

On dit quelquefois que dans ce siècle, et surtout dans ce pays, on n'a pas raison de se défier des animosités religieuses et nationales, que ces questions brûlantes ont fait leur temps. Il faut ne pas connaître l'histoire ni le cœur humain pour émettre une pareille opinion, et il faut être peu homme d'État pour agir d'après un pareil principe.

On aura beau changer la face du monde, il y a quelque chose qu'on ne changera jamais : le cœur humain ;

quelque chose qu'on ne pourra détruire : l'amour de soi, des siens, de sa nationalité. Ces trois amours, qui réellement n'en forment qu'un et s'alimentent à la même source, dureront aussi longtemps que la nature humaine. Toujours les hommes s'aimeront en eux-mêmes et dans ce qui les touche de plus près, et toujours, par conséquent, il faudra tenir compte de leurs intérêts personnels, religieux et nationaux. Et même on ne pourra jamais avoir trop de prudence, prendre trop de précautions à cet égard, car on aura beau faire, l'ambition et le fanatisme trouveront toujours moyen de fausser l'interprétation des lois et des constitutions.

C'est la pensée qui inspira les fondateurs de l'Union Américaine et présida à la définition des droits d'État, à la division si complète des pouvoirs généraux et locaux.

Et cependant, malgré toutes ces précautions, que de conflits encore !

Nous avons eu, déjà, un des exemples frappants du danger qu'il y a

d'exposer les droits des minorités à des interprétations erronées. Qui ne croit pas que l'interprétation donnée par sir John à la constitution, au sujet des écoles catholiques du Nouveau-Brunswick, ne soit la conséquence naturelle des exigences politiques et nationales de la majorité dans le gouvernement et la Chambre fédérale ?

A combien d'autres conflits ne donnera pas lieu l'Acte Fédéral ? Et qui sera juge de ces conflits, lorsque nous serons indépendants ? La Cour Suprême ? c'est-à-dire, un tribunal d'hommes qui nous jugeront sur les idées et les sentiments de la majorité dont ils sanctionneront naturellement, et même souvent sans parti pris, les opinions et les décisions.

Restreindre et bien définir la juridiction et les pouvoirs du Gouvernement fédéral et de la Cour suprême, de façon à assurer notre indépendance absolue dans l'exercice de nos droits, de la jouissance de nos insti-

tutions religieuses et nationales, est donc pour nos hommes publics un acte de sagesse et de nécessité, s'ils croient que le pays s'achemine rapidement vers l'indépendance. Ce n'est pas seulement une question nationale, c'est encore une question politique ; le sentiment ici est d'accord avec la raison. Si ceux qui ont fait la Confédération sont sérieux dans leur projet d'en faire une grande nation indépendante, ils doivent prévenir les abus et les injustices qui forceraient les minorités à chercher sous un autre drapeau une protection efficace.

LA RÉSURRECTION

Jésus-Christ est ressuscité.

C'est un fait incontestable, mieux prouvé que les faits historiques auxquels le monde croit le plus fermement. Les témoins sont nombreux et leurs témoignages irrécusables. Les preuves matérielles seraient-elles moins fortes et moins nombreuses, que nous croirions encore à la résurrection de Jésus-Christ pour la raison suivante.

Il est bien constaté que les apôtres étaient des hommes faibles, ignorants et peu courageux ; que tous, depuis saint Pierre jusqu'au dernier, ils renièrent et abandonnèrent leur maître au moment du danger. Ils avaient tellement oublié ses paroles et

ses promesses, les preuves de sa divinité, que Jésus-Christ eut toutes les peines du monde à les convaincre qu'il était ressuscité.

Peut-on croire que ces hommes, qui avaient si facilement renié leur maître lorsqu'il vivait encore, qui s'étaient cachés durant sa passion, l'auraient confessé avec tant d'héroïsme après sa mort, s'ils n'avaient pas eu des preuves irrécusables de la résurrection, s'ils n'avaient pas mis leurs mains dans ses plaies ?

Et même, la résurrection ne suffit pas pour faire d'eux des confesseurs et des martyrs, il leur faut l'Esprit-Saint, cet Esprit que le Christ leur avait promis. Alors seulement ils se sacrifient, se dévouent à la mort pour confesser Jésus-Christ ressuscité.

Donc, Jésus-Christ est ressuscité, donc il est Dieu, donc la religion qu'il est venu fonder est la vraie religion.

Or, où est sa religion ?

Est-elle tout entière dans les discours et les enseignements qu'il a

donnés à ses apôtres de son vivant ?

Non ; et en voici la preuve. Dans le discours de la Cène. Jésus-Christ dit à ses apôtres : « Il vous est avantageux que je m'en aille, car si je ne m'en vais pas, le Consolateur ne viendra pas à vous ; mais si je m'en vais, je vous l'enverrai... Il me reste beaucoup de choses à vous dire, mais elles sont encore au-dessus de votre portée ; mais quand l'esprit de vérité viendra, il vous enseignera toute la vérité. »

Ces paroles divines établissent de la manière la plus absolue que Jésus-Christ ne considérait pas son Église établie à sa mort, et que les apôtres devaient continuer, compléter son œuvre avec le secours de l'Esprit-Saint. Après sa résurrection, avant de monter au ciel, il complète ou confirme le discours de la Cène par les paroles suivantes qu'il adresse à ses disciples : « Allez et enseignez toutes les nations ... et je serai avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles. »

Était-il possible de promettre plus clairement l'Esprit-Saint et l'infaillibilité aux apôtres et à ceux qui, après eux, continueraient leur œuvre ?

Le monde chrétien a cru pendant quinze siècles que l'Esprit-Saint est descendu sur les apôtres, et qu'il a continué d'être avec eux et leurs successeurs, à savoir, les papes, les évêques.

Depuis Luther, le monde chrétien a été divisé. Mais où a continué d'être l'Esprit-Saint promis aux apôtres et à leurs successeurs ?

Peut-il être passé du côté de Luther ou de Calvin, d'Henri VIII et d'Élisabeth, pour leur faire dire le contraire de ce qu'il avait jusqu'alors inspiré à son Église ? Ou est-il resté avec ceux qui ont continué de croire à la confession, à la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, à la Sainte Trinité, à la primauté de Pierre et des papes, ses successeurs ?

Luther, Calvin, Henri VIII et Élisabeth méritaient-ils que l'Esprit-

Saint passât de leur côté ? Il semble qu'il suffit de poser la question pour la résoudre. Si l'Esprit-Saint promis par Jésus-Christ, n'est pas avec ceux qui ont toujours cru et enseigné les mêmes choses jusqu'à Luther, il n'existe certainement nulle part, et alors Jésus-Christ n'a pas tenu ses promesses et, s'il n'a pas tenu ses promesses, il n'est pas Dieu.



1880

QUÉBEC ET MONTRÉAL

Québec est la ville des grands souvenirs, des ruines glorieuses, des sites grandioses, des hommes de lettres et des jolies femmes. Elle est saturée de gloire, entourée de respect et d'amour, honorée comme une relique, traitée comme un enfant gâté. Elle a tout ce qu'il faut pour être heureuse, et cependant elle ne l'est pas. C'est une preuve frappante qu'il n'y a pas de bonheur parfait sur la terre. Elle est un peu comme les jolies femmes qui, accoutumées aux hommages, sont d'autant plus exigeantes qu'elles sont plus vieilles.

Elle trouve qu'on n'en fait jamais assez pour elle.

Plus âgée que sa sœur Montréal,

mais moins grande et moins riche, elle la regarde d'un œil un peu jaloux et se demande tous les jours si on ne la néglige pas au profit de sa jeune mais grande sœur.

Ainsi Athènes, autrefois, épiait les mouvements de Sparte.

Voici ce qui trouble en ce moment le bonheur de la bonne et charmante vieille cité : il paraît que la plupart des juges d'Appel sont de Montréal. C'est vrai ; mais elle pense trop à ce qui lui manque et pas assez à ce qu'elle possède. Elle oublie trop facilement les avantages et les privilèges dont elle jouit. Y a-t-il eu depuis des années dans le pays une ville plus choyée ?

D'abord, depuis la Confédération, elle a fourni tous les lieutenants-gouverneurs : MM. Belleau, Caron, Letellier et Robitaille ; les présidents canadiens-français du Sénat étaient des Québécois ; le seul président de la Chambre que nous ayons eu est de Québec ; sur trois ministres dans le gouvernement fédéral, elle en a trois ;

mais, chose plus digne de remarque encore, on n'a eu et on n'a encore, à la Cour Suprême, que des juges de Québec.

O Québec ! Québec ! Les sauvages ont bien eu raison de t'appeler ainsi, parce qu'ils trouvaient que tu avais un grand bec, capable de tout avaler. Dans le domaine judiciaire comme dans le monde politique, tu as toujours eu la part du lion. Ta gloire et tes charmes te faisaient pardonner tes exigences. Mais il ne faut pas que tu abuses de tes avantages et de tes droits à nos sympathies et à notre reconnaissance. Si on t'écoutait, tu prendrais tout ; il ne resterait rien à Montréal, ni un homme de lettres ni une jolie femme. Tu oublies que la religion et la philosophie enseignent qu'il faut se contenter de ce qu'on a. C'est aussi un principe chrétien que ton cher fils Israël a dû t'apprendre. Tu n'es pas riche, c'est vrai, mais on ne peut pas tout avoir. Quand tu seras tentée d'envier Montréal, fais ton examen de conscience,

compte tout ce que tu as reçu des gouvernements et tu verras, je le répète, que tu es l'enfant gâtée de la grande famille canadienne.

* * *

On ne gâtait pas les organistes en 1713. On payait à l'organiste de Notre-Dame, M. Dubuisson, cent livres.

En 1791, M. Metgchler fut nommé organiste de cette église à raison de 480 francs par année. En 1816, ses appointements furent portés à soixante louis, mais il était obligé de se procurer un souffleur à ses frais. Il tint l'orgue de Notre-Dame pendant quarante-deux ans et fut remplacé par M. Brauneis. En 1849, nomination de l'organiste actuel, M. J.-B. Labelle, qui remplit cet emploi depuis trente ans.

* * *

M. Thors a donné, avant son départ

pour la France, un dîner magnifique aux personnes qu'il avait connues intimement. Il a fait les choses principalement, et jamais dîner ne fut plus gai, plus agréable. Les bons mots, les chansons et les discours étaient, comme les vins, de la meilleure qualité. Provencher et le baron Hogendorp pétillaient comme le champagne. M. Marchand n'avait pas le temps de placer ses calembours ; ils étaient dévorés avant d'être complètement éclos. Le meilleur de la soirée a été celui de M. Chauveau. M. Chapleau avait dit, en parlant de M. Workman, marchand de fer, que c'était un homme de fer, et se tournant du côté de M. Marchand, il fait son éloge, énumère toutes ses qualités. M. Chauveau l'interrompant, dit : « Ajoutez que si Marchand n'est pas un homme de fer comme M. Workman, c'est certainement un homme de steel (style.) »

* * *

Dans le temps où l'on s'occupait, à Rome, de nos difficultés religieuses et en particulier de notre code, il s'y passa une scène fort amusante. Le cardinal de Angelis avait dit à des personnages éminents du Canada de venir le voir, un certain jour, et qu'il leur donnerait son opinion sur le code. Le jour et l'heure arrivés, ces personnages distingués se rendirent au Vatican. En les apercevant, le cardinal de Angelis qui tenait à la main notre code, s'écria « Oh ! quel petit codex ! Je voudrais bien que toutes les nations en eussent un pareil. »

* * *

On a arrêté aux États-Unis une femme qui était rendue à son quinzième mari. Elle avait la manie de se marier aussi souvent qu'elle en avait l'occasion, dans le but prosaïque de

s'enrichir. Chaque fois qu'elle se mariait, elle se faisait donner une certaine somme d'argent. L'argent obtenu, elle se mettait en campagne pour trouver un autre mari ou plutôt une autre dot. Elle regrette qu'on l'ait arrêtée sitôt : elle faisait de si bonnes affaires.

Mais les juges ont cru que, dans un temps où tant de bonnes filles se contenteraient d'un mari, on ne pouvait permettre à une femme d'en avoir quinze à elle seule, et que c'était-là un monopole injuste.

NOTES AMÉRICAINES

Longfellow, l'auteur d'*Évangeline*, est un vieillard à la barbe et à la chevelure blanches comme la neige, de moyenne taille, assez droit encore, bien fait, affable, poli, s'exprimant en excellent français. Il demeure à Cambridge, en face de Boston, dans la vieille maison où Washington tint ses quartiers généraux pendant la

guerre de l'indépendance. Les Américains ont un grand respect pour Longfellow qu'ils considèrent avec raison comme leur meilleur poète. Malgré ses soixante et quatorze ans, le poète américain occupe encore une des principales chaires de l'université de Cambridge. Il aime à parler du Canada et répète souvent que Montréal est une ville charmante.

* * *

Parkman demeure à Boston même. C'est un homme d'environ quarante-cinq ans, de bonne taille et de bonne mine, à la figure douce et sérieuse, affable et poli comme Longfellow, l'air moins distrait, très estimé, lui aussi, de ses compatriotes, s'occupant toujours de l'histoire du Canada, parlant bien le français.

* * *

M. Verleys consul de France à Bos-

ton, assistait à l'inauguration de l'Institut Canadien de cette ville. C'est un grand et gros vieux garçon aux larges épaules, à la tête immense, aux allures démocratiques, à la tournure d'esprit et aux manières originales. Après la soirée, mardi dernier, il joua du piano avec Lavallée et se rendit ensuite à la salle de l'Institut où il prit part à une partie de billard.

Il a son bureau au cinquième ou sixième étage d'une immense maison en brique. « On voit, lui dis-je que la France est élevée dans l'échelle des nations. » « Oui, dit-il, mais si elle me payait mieux, je serais plus bas ; ce n'est pas à la gloire mais à la misère que je dois d'être si haut. » Il parle avec une volubilité merveilleuse ; il faut l'entendre faire le portrait des Américains et des Américaines. Ayant remarqué deux pianos dans son bureau, je me hâtai, après l'avoir quitté, de demander à un ami : Pourquoi ces deux pianos ? — Comment ? ne savez-vous pas, me répon-

dit cet ami, que le consul est un littérateur, un artiste, un pianiste distingué, et qu'on entend constamment au consulat de France, des accords harmonieux, des sons mélodieux. C'est une mélodie, un concert éternel.



LE JUGE MACKAY

Le plus grand des juges ; il a six pieds et quatre pouces ; tout en longueur, presque rien sur la largeur ; le tout surmonté d'un toupet qui se perd dans les nues.

Généralement, il y a dans ces grands corps beaucoup d'indolence, mais ce n'est pas le cas du juge Mac-Kay, car il est tout mouvement. Il ne tient pas en place ; la sybille sur son trépied n'était pas plus agitée qu'il ne l'est sur le Banc, quand il est de mauvaise humeur.

Le juge Mackay est un grand nerveux, lui aussi, nerveux-sanguin ; le sang le fouette et les nerfs l'agacent. C'est le seul moyen d'expliquer ses impatiences, son irritabilité,

car il n'est ni blasé, ni sceptique, c'est un croyant et il a de l'argent.

On se demande pourquoi, étant riche, il se condamne à faire tous les jours tant de mauvais sang. Il a peut-être peur de tomber, le jour où il s'arrêtera, comme ces grandes machines qui se détraquent quand elles cessent de marcher. Le juge MacKay avait de la réputation au barreau ; c'était l'avocat anglais qui possédait le mieux son droit français. On sait qu'il fut un des avocats qui plaidèrent devant la Cour Seigneuriale ; il se distingua dans plusieurs causes importantes, sachant toujours les traiter avec beaucoup de science et de logique.

Le juge Mackay n'est ni éloquent, ni brillant ; il ne cultive pas les fleurs de la rhétorique et ne cherche pas plus à briller dans son style que dans sa personne. Il marche droit au but, guidé par son jugement et sa conscience, cherchant la vérité, s'impatiantant quand il ne la trouve pas, et ne la reconnaissant pas toujours quand il l'a

trouvée. Il faut lui donner ce qu'il mérite ; c'est un magistrat instruit, à l'esprit pénétrant et vigoureux, capable de comprendre les sujets les plus abstraits ; c'est un honnête homme dont la vivacité peut égarer quelquefois le jugement, mais qui ne fera jamais une injustice volontairement. Il a poussé la délicatesse de conscience jusqu'à remettre à de pauvres clients les sommes qu'il leur avait fait perdre par des décisions erronées. Un jour, se croyant obligé de rendre jugement contre une pauvre femme, il fut touché de pitié et lui donna sur le champ le montant qu'elle réclamait justement, mais illégalement.

M. le juge Mackay, qui n'a plus la même santé qu'autrefois, devrait se retirer du Banc avant qu'on ne s'aperçoive trop que le travail et l'âge ont fatigué ses facultés. Un juge qui a siégé à Montréal pendant quinze ans, qui a entendu deux à trois cents causes par année, a besoin de repos et y a droit.

LE JUGE TORRANCE

Un bon juge, honnête, laborieux, impartial et juste comme le juge MacKay, religieux, fervent même, lisant aussisouvent la Bible que Pothier, froid, impassible, presque toujours souriant, mais pas aussi doux qu'il paraît. Mesuré dans tous ces mouvements, parlant comme il marche, lentement, doucement, disant du même ton, le ton le plus mielleux du monde, ce qui le choque ou lui déplaît. S'il siégeait à la Cour d'Assises, il condamnerait les gens à mort avec l'air d'un homme qui leur rend un service.

Il passe des journées entières sur le Banc sans dire un mot, sans faire un mouvement ; ses yeux seuls, qui roulent constamment sous ses lunettes, indiquent qu'il est animé.

S'il était né dans les Indes où l'immobilité est une vertu, il serait devenu l'un des brames les plus vénérés de ce pays.

Le travail ne l'ennuie pas, et ne le tourmente guère ; il fait ce qu'il peut, consciencieusement, sans s'occuper de ce qu'on dira ou pensera. Il vivra vieux car qui va lentement, va loin, et ne se tournera jamais le sang. Cela n'empêche pas, cependant, qu'il fait beaucoup de travail et dispose avec célérité des causes plaidées devant lui. Son esprit calme, pratique, positif et sain lui permet de voir assez promptement le côté saillant, les éléments essentiels d'une cause.

Modeste, sans ambition, s'occupant encore moins que le juge Mac-Kay de briller, il rend ses décisions en peu de mots, disant juste ce qu'il faut pour les faire comprendre. Les avocats trouvent souvent que c'est même trop juste.



1882

UN ÉVÉNEMENT

On disait depuis quelque temps que le séminaire de Québec se proposait d'acheter les magnifiques terrains de M. Cherrier, rue Saint-Denis, pour y construire une université. On n'osait pas espérer l'exécution d'un projet qui procurerait à Montréal tant d'avantages. Cependant ce projet est en bonne voie, car le séminaire vient d'acheter le terrain au prix modéré de cinquante cents le pied. M. Cherrier a bien voulu accepter l'estimation de ses terrains, faite par la municipalité. On sait qu'il aurait pu en avoir, il y a quelques années, une piastre le pied.

C'est un site magnifique pour une

université, digne de sa glorieuse destination.

Tous ceux qui s'intéressent au progrès de l'instruction, au développement intellectuel de notre population, à l'avenir de notre nationalité, se réjouissent. Les universités ont été de tout temps des foyers de lumière, des centres de civilisation. Nous qui déplorons depuis si longtemps l'absence à Montréal d'institutions littéraires et artistiques, nous ne pouvions manquer d'accueillir avec enthousiasme la nouvelle d'un aussi heureux événement.

La construction des édifices universitaires va jeter parmi notre population ouvrière plusieurs cent mille piastres, mais qu'est-ce en comparaison des trésors intellectuels que cette université va répandre dans notre ville ? Le niveau des études a certainement besoin d'être relevé à Montréal, dans toutes les branches, et nous espérons qu'il viendra un temps où personne ne pourra être admis à la pratique d'une profession

sans avoir obtenu ses degrés universitaires.

Les universités sont les ennemies acharnées des préjugés et de la fausse science ; elles élargissent et rectifient les esprits, élèvent les intelligences et réforment les caractères. Elles donnent l'essor à tous les talents, ouvrent aux esprits des horizons nouveaux, produisent une émulation salutaire et fournissent au clergé et aux professions libérales des hommes dont la science repose sur des fondements solides, sur des principes larges.

Nous aurions le droit d'envier le sort de ceux qui nous suivront dans la carrière de la vie ; ils auront, pour s'instruire, des avantages dont nous aurons été privés.

Le séminaire de Québec, en entreprenant une aussi grande chose, donne une preuve éclatante de sa générosité. Il n'y aura sans doute qu'une voix à Montréal pour le louer et le féliciter.

Nous avons toujours admiré le séminaire de Québec, nous n'avons ja-

mais voulu voir dans ceux qui le composent des étrangers, parce qu'il n'existe pas dans le pays d'institution plus nationale, plus canadienne et qui ait fait plus honneur au nom canadien par la vertu et la science, par la parole et les œuvres. En qui aurions-nous confiance si nous n'en avons pas dans cette vieille et glorieuse maison qui a été, dans ce pays, le berceau de l'éducation, la source féconde d'où sont partis les ruisseaux qui ont porté la science dans toutes les parties du pays, fécondé les esprits et fait germer tant de talents précieux pour notre nationalité. N'est-ce pas au séminaire de Québec que les premiers défenseurs de nos libertés politiques et de nos droits religieux avaient acquis les connaissances dont ils ont fait un si glorieux usage ? Non, il n'est pas une institution plus réellement canadienne que le séminaire de Québec, plus digne de respect et de confiance, et jamais nous ne pourrons lui rendre ce qu'elle a fait pour notre nationalité,

ce qu'elle fera pour Montréal en particulier, si elle mène à bonne fin son projet patriotique. A nous tous de l'encourager, de lui montrer que nous saurons apprécier la grandeur du service qu'elle nous rendra.



1910

LE CONGRÈS EUCHARISTIQUE

Lorsque Maisonneuve et ses intrépides compagnons, à peine débarqués sur les rives du Saint-Laurent, se réunissaient autour d'un autel dressé à la hâte afin d'assister au saint sacrifice de la messe et de demander au Christ sa protection pour leur héroïque entreprise, ils ne prévoyaient pas que plus tard, dans moins de trois siècles, un délégué du pape, des centaines d'évêques et de prêtres, des milliers d'hommes venus de toutes les parties du monde se réuniraient au même endroit, dans le but de rendre un public et solennel hommage au Dieu de l'Eucharistie. Le Père Vimont lui-même, au milieu des lueurs prophétiques qui éclairaient

son esprit, ne pensait pas que le grain de senevé atteindrait de pareilles proportions. Pourtant, c'est bien vrai. L'inattendu et l'invraisemblable seront dans quelques mois une réalité. La ville de Maisonneuve, l'humble bourgade où sœur Bourgeoys et Mlle Mance enseignaient et soignaient de pauvres et barbares sauvages, sera le théâtre de la plus grande manifestation catholique que l'Amérique aura vue.

Dans des rues magnifiquement décorées, sous un toit mouvant de feuillages et de drapeaux, au milieu des acclamations d'un demi-million d'hommes, l'on verra passer l'hostie sainte portée par des princes de l'Église, escortée par les représentants les plus augustes du monde catholique.

Et cette inoubliable manifestation aura lieu sous la protection du drapeau anglais, sous l'égide d'un souverain protestant, successeur du roi dont les armes firent passer ce pays sous le joug de l'Angleterre ! Étran-

ge vicissitude des choses humaines !

On a beau être absorbé par le souci des intérêts matériels, être entraîné par le tourbillon des affaires, on ne peut s'empêcher de s'arrêter, un instant, pour regarder tout ce qu'il y a de merveilleux dans cet événement.

Lorsqu'on se rappelle la pénible enfance et la douloureuse adolescence de Ville-Marie, la vie de dévouement et de sacrifices incroyables des premiers colons, les luttes effroyables qui menaçaient, à chaque instant d'anéantir la ville naissante, on se demande comment un pareil changement a pu s'opérer, comment tous les calculs de la sagesse humaine et les prévisions les plus plausibles en apparence, ont pu être renversés d'une façon aussi éclatante.

La chose mérite l'attention et la réflexion des hommes sérieux. Dans cet hommage au Christ sur une terre vierge, dans l'offrande que des saints et des héros lui faisaient de leurs

cœurs et de leur sang pour sa gloire il y avait une vertu, un principe de vie, un élément de force surnaturelle. Le ciel a accepté l'offrande, il a béni l'œuvre, et Ville-Marie est devenue une ville, la plus grande et la plus riche cité d'un pays qui aura bientôt dix millions d'habitants.

Ils étaient peu nombreux, une poignée d'hommes, ceux qui les premiers adorèrent le Christ sur les rives du Saint-Laurent, ils seront légion, dans le mois de septembre prochain, et la cité de Montréal aura de la peine à les contenir tous dans ses murs.

Il convenait que la ville où le premier acte religieux a été un acte d'hommage et de foi au Dieu de l'Eucharistie, fût choisie pour la grande réunion du Congrès Eucharistique. Et nous devons des remerciements à l'éminent archevêque dont le zèle, le patriotisme et la parole éloquente nous ont valu cet insigne honneur.

A une époque où la divinité du Christ et la sagesse de ses enseignements sont si peu respectées, il est bon que les croyants affirment et proclament leur foi, et il est juste que les Canadiens-Français et catholiques qui doivent tant à la religion et au Christ, répondent, les premiers, à l'appel de leur prélat.

Nous croyons que le Christ est Dieu. Mais même s'il ne l'était pas il mériterait les hommages de l'humanité dont il a été le bienfaiteur et le réformateur. Il serait le plus grand et le plus parfait des hommes, le plus digne de leur admiration et de leur reconnaissance, car il a plus fait pour leur bonheur que tous les philosophes et les philanthropes ensemble.

Ses enseignements et ses exemples ont régénéré l'humanité, en y introduisant la vertu de la charité, du sacrifice et du dévouement. Il est le consolateur des pauvres, des malheureux, de tous ceux qui peinent et souffrent, le régénérateur du travail,

de l'ouvrier, de la femme. Et il est mort victime de son amour pour les hommes.

De sorte qu'au point de vue purement humain, personne n'a plus de droit aux hommages et à la reconnaissance des hommes.

Mais il est plus qu'un homme, un philanthrope, un saint, il est Dieu; il a dit qu'il l'était et il l'a prouvé, Les grands théologiens ont établi ce fait surnaturel par des raisonnements irrécusables...

Au point de vue religieux et national cette grande manifestation fera honneur à Montréal et à notre province en général. Le monde apprendra que, si le Christ est renié dans certains pays chrétiens, il est en Amérique un jeune pays, il est un peuple qui, fidèle aux traditions et à la foi de ses ancêtres, continue de l'honorer, de l'adorer, de croire à sa bonté, à sa puissance. Ce sera un exemple, une leçon salutaire pour les peuples que le doute et l'incrédulité ravagent et conduisent à l'abîme.

Il va devenir de plus en plus évident que le Christ est la lumière du monde et que, sans cette lumière, tout n'est que ténèbres et confusion sur la terre.

Au milieu des bouleversements qui se préparent, au milieu du déchaînement de toutes les passions, des appétits les plus violents et des erreurs les plus funestes, on comprendra que le monde a besoin du Christ et de ses enseignements. On reviendra à lui à travers des ruines et des flots de sang, peut être, mais de façon à confondre les impies, et même à éclairer, à instruire ceux qui parlent au nom du Christ, sur les moyens à prendre pour faire accepter et aimer ses enseignements, à une époque où les hommes croient et pratiquent si difficilement ce qui gêne leur liberté de pensée et d'action.

Nous devons être heureux de participer si intimement à un événement dont nous ne pourrions manquer de ressentir les salutaires et puissants

effets, de contribuer au succès de la grande réaction religieuse et morale que les croyants et même les esprits indépendants désirent pour le bonheur de l'humanité.



TABLE DES MATIÈRES

Les héros de notre histoire	11
Correspondance, I (Malbaie) . . .	15
Correspondance, II (Malbaie) . .	22
Correspondance, III (Malbaie) .	29
Çà et là	39
Oscar Dunn	42
Les sympathies	44
Pierre Fortin	49
Le recensement	53
Un bal intéressant	64
Correspondance parlementaire.	71
Joseph-E. Cauchon	79
L'Indépendance	83

TABLE DES MATIÈRES 123

La Résurrection	89
Québec et Montréal	94
Le juge MacKay	104
Le juge Torrance	107
Un événement	109
Le congrès eucharistique	114

